



Nous sommes lauréats de la charte régionale

"Engagé pour le végétal" !



En qualité de lauréat à la Charte "Engagé pour le végétal" depuis 2023, le camping Le Parc est fier de vous annoncer que nous avons obtenu le niveau 2.

🌱 La charte "Engagé pour le végétal" est un dispositif qui vise à accompagner, au travers de 12 engagements, les collectivités et les structures de tourisme et de loisirs à l'adoption de bonnes pratiques pour une gestion écologique de leurs espaces végétalisés. En adhérant à cette charte, nous intégrons le réseau JEVI et nous nous engageons à adopter des pratiques respectueuses des végétaux pour assurer leur pérennité dans le temps et bénéficier des services qu'ils nous rendent.

🌳 Dans une démarche volontaire, nous avons mis en place de multiples actions de préservation du végétal telles que la récupération des eaux de pluie, le recyclage des végétaux, la suppression de l'usage de tout produits phyto, la tonte raisonnée.

🐸 Cette charte est portée par FREDON Occitanie qui accompagne depuis 10 ans les gestionnaires d'espaces verts d'Occitanie. Elle est l'outil principal d'animation du réseau JEVI (Jardins Espaces Végétalisés et Infrastructures).

Pour la première session de 2023, 48 communes, 1 Département et 15 structures touristiques ont été distinguées pour leur engagement pour une gestion durable du végétal.

👉 Pour en savoir plus sur la charte : [Charte régionale « Engagé pour le végétal » – Réseau JEVI \(fredonoccitanie.com\)](https://fredonoccitanie.com)

Les partenaires du réseau JEVI et de la charte Engagé pour le végétal :

